

# LA CONVENTION DE GESTION DE PROXIMITÉ DES MINGUETTES

## QUELQUES DONNÉES GÉNÉRALES SUR LES MINGUETTES AUJOURD'HUI

- 6 200 logements sociaux (11 organismes bailleurs), 1 800 logements en copropriété.
- 900 logements détruits et 800 logements vacants ou gelés.
- Forte vacance des logements avec un taux moyen de 10 %. La tendance générale est à la hausse, malgré des écarts selon les sites.
- Taux de rotation élevé : 15 %.
- Le degré de satisfaction des locataires est en baisse, les manifestations d'insécurité et d'agression sur le parc automobile augmentent.

Les actions lourdes conduites en matière de réhabilitation, de requalification urbaine ou d'équipement ne contribuent que partiellement à répondre à cette situation, d'où la nécessité d'engager un effort partenarial en matière d'amélioration de la vie quotidienne et de services de proximité.

## OBJECTIFS DE LA CONVENTION ET PRINCIPALES ACTIONS DÉVELOPPÉES

La première convention est élaborée et signée en 1995, mise en œuvre à partir du milieu de l'année 1995. La convention 1997, affine le cadre de mise en œuvre et concrétise les objectifs majeurs : elle renforce les actions entre organismes (charte qualité...) et entre partenaires institutionnels.

### ■ Objectif 1 : Améliorer l'attractivité du parc de logements et lutter contre la vacance par

- des démarches commerciales communes aux bailleurs et l'élaboration d'une charte qualité des logements ;
- un programme de remise en état de 180 logements/an avant remise en location (20 KF/logement) qui accompagne l'intervention sur les parties communes (halls d'entrée notamment).

Ce programme de travaux est mis en œuvre à travers des dispositifs d'insertion et de développement des emplois de proximité (via ARRADEP, régie de quartier et entreprises d'insertion).

- Budget des actions : 4 MF

### ■ Objectif 2 : Améliorer le service aux habitants par

- le renforcement de l'entretien des espaces de proximité
- une recherche de la permanence des dispositifs.

Parmi les actions engagées :

- animateurs de nuit sur certains quartiers
- extension de certaines interventions aux week-end
- recherche de la mise en œuvre d'un système de sécurisation des véhicules : gardiennage et programmes de garages boxés.

- Budget des actions : 7 MF (accompagnement : 2 MF ; garages 5 MF)

### ■ Objectif 3 : Améliorer les moyens et la performance de la gestion rapprochée par

- le recrutement de gardiens médiateurs
- la formation des personnels.

Cet objectif s'est traduit par la création de postes, mais aussi par le redéploiement de moyens : transformation de prestations externalisées en postes de concierges d'immeubles, par exemple.

La formation et les échanges inter-organismes ont permis la mise en réseau des intervenants de terrain.

- Budget des actions : 1 MF

### ■ Objectif 4 : Développer à travers l'ensemble de ces actions une politique d'insertion économique des personnes en difficultés

- en réservant une part importante de travaux aux entreprises d'insertion
- en inscrivant les recrutements induits par les actions dans des parcours d'insertion (dispositif ARRADEP).

À titre d'exemple, cette démarche a permis que des jeunes passent d'un poste en CES pour l'entretien d'un espace de proximité à un emploi qualifiant sur la remise en état de logements pour finir par leur intégration à un organisme HLM en tant qu'agents de maintenance, et ceci dans un parcours « géré » en continu.

■ Au total, 12 millions de francs ont été mobilisés pour la première année d'exercice (12 mois entre 1995 et 1996) :

- près de 4 millions par l'État
- 4 millions par les organismes HLM
- 800 000 francs par la Communauté urbaine de Lyon
- 500 000 francs par la ville
- 2,7 millions de francs sur investissement en prêt de la Caisse des dépôts et consignations.

• La Région Rhône-Alpes participe au financement de la formation des tuteurs et de la coordination du dispositif ARRADEP (contrat de plan État-Région) ; et d'autre part au financement des postes en emploi de ville et à leur formation ainsi qu'au programme de surentretien des espaces au titre de l'environnement. ■

**Bernard BADON,**  
Grand Lyon

Chef de projet Minguettes à Vénissieux

